

LA FILIÈRE AÉRONAUTIQUE ET SPATIALE FRANCILIENNE

monographie économique

AVRIL 2011

SOMMAIRE

Introduction	page 3
La filière aéronautique et spatiale francilienne en synthèse	page 4
Évolution et répartition de l'emploi	page 5
l' « activité dédiée »	page 5
les activités hors « activité dédiée »	page 8
Performance économique	page 12
Les entreprises à l'activité dédiée	page 12
Structure financière des entreprises	page 13
Performance économique des entreprises	page 14
Analyse qualitative à partir de la cotation et du score de la Banque de France	page 14
les entreprises hors « activité dédiée »	page 15
Structure financière des entreprises	page 15
Performance économique des entreprises	page 16
Analyse qualitative à partir de la cotation et du score de la Banque de France	page 17
Annexes	page 18



Chambre de commerce et d'industrie
Versailles Val-d'Oise / Yvelines

Étude réalisée par

**la Direction des études et de la prospective
de la Chambre de commerce et d'industrie
de Versailles Val-d'Oise / Yvelines**

avec le concours de la Banque de France

Contact : Denis DHYVERT
ddhyvert@versailles.cci.fr

INTRODUCTION

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan filière dédié au secteur francilien de l'aéronautique et du spatial, les partenaires ont souhaité que soit développée une action de connaissance des entreprises régionales intervenant dans ce secteur.

Celle-ci a été confiée à la Chambre de commerce et d'industrie de Versailles Val-d'Oise / Yvelines, qui l'a conduite selon deux approches complémentaires, la première de nature économique (évolution des emplois et du nombre d'établissements, nature des activités et des savoir-faire), la seconde d'ordre financier (évaluation du modèle et de la performance des entreprises).

Dans ce but, la CCIV a, d'une part, élaboré une base de données destinée à identifier la majeure partie des acteurs franciliens impliqués dans le fonctionnement de la filière, et, d'autre part, eu recours à l'expertise de la Banque de France pour l'analyse financière sectorielle régionale.

La présente monographie a vocation à présenter l'ensemble des informations économiques, financières et qualitatives que la CCIV a ainsi consolidées.

Fruit d'un important travail de collecte de données, qui est la base de toute analyse, interprétation et conception d'un plan d'actions, cette synthèse est mise à la disposition du comité stratégique de la filière Perform'Aéro, pilotée par le pôle Astech, et de l'ensemble des partenaires du plan, de l'Etat et du Conseil régional d'Île-de-France.

LA FILIÈRE AÉRONAUTIQUE ET SPATIALE FRANCILIENNE EN SYNTHÈSE

La filière aéronautique et spatiale francilienne regroupe schématiquement deux catégories d'entreprises : la première, dénommée « activité dédiée » dans la suite du document, est aisément définissable par ses codes d'activité, qui sont le 2651A (Fabrication d'équipements d'aide à la navigation), 3030Z (Construction aéronautique et spatiale) et 3316Z (Réparation et maintenance d'aéronefs et d'engins spatiaux).

La seconde, plus hétérogène est composée de l'ensemble des établissements qui concourent à la conception, à la construction ou à la maintenance des produits aéronautiques et spatiaux. Son identification a été conduite par enquêtes et approche directe des entreprises.

Des analyses faites pour ces deux sous-ensembles, il est possible de dégager les principaux éléments de synthèse qui suivent.

L'« activité dédiée » emploie environ 39 000 salariés en 2009, soit 700 de moins qu'en 2001, se répartissant dans 120 établissements, soit 30 de moins qu'en 2001. Ceci montre l'accroissement de la concentration du secteur, renforcée par l'appartenance de 80 % d'entre eux aux grands groupes sectoriels. Sur ce plan, la situation en province est plus ouverte, avec des établissements de taille plus petite et un nombre relatif plus important d'entreprises indépendantes. Toutefois, le même phénomène de concentration peut y être constaté, avec 60 établissements de moins en 8 ans, mais il s'effectue dans un contexte de création d'emplois.

Présent sur l'ensemble du territoire régional, ce tissu économique diversifié bénéficie de l'activité de la filière dans des proportions très variables. En effet, deux dirigeants sur trois ayant répondu à la question ont déclaré faire plus de 20 % de leur chiffres d'affaires dans le secteur aéronautique et spatial. Ils sont même quatre sur dix à dépasser les 50 %.

Au plan financier, l'« activité dédiée » se caractérise par un niveau d'endettement assez faible et en décroissance entre 2001 et 2009, un taux d'investissement médian tendanciellement en diminution sur la même période, mais un taux de marge brute stable dans la durée. Analysée au regard du score de la Banque de France, sa fragilité a connu un pic (relatif) en 2004 / 2005, corrélé à la réduction d'activité attestée par la diminution des emplois pendant ces 2 années. Elle tend ensuite à régresser, y compris en 2009, situation légèrement différente de celle constatée en province.

Les autres acteurs de la filière affichent des situations analogues en termes d'endettement, quoiqu'à un niveau de base plus élevé, ou d'investissement. Pour ce dernier, le taux médian calculé pour 2009 dans le secteur industriel (1,5 % de la valeur ajoutée) paraît faible, voire insuffisant. Par ailleurs, la quote-part des entreprises en situation de fragilité (calculée à la lecture du score de la Banque de France) montre le même « trou d'air » en 2004 / 2005 (16 % des entreprises en situation défavorable) et, après une diminution entre 2006 et 2008, elle repart à la hausse en 2009, pour concerner à nouveau près de 20 % des entreprises.

ÉVOLUTION ET RÉPARTITION DE L'EMPLOI

L' « activité dédiée »

En 2009 le cœur de la filière aéronautique francilienne comptait plus de 39.000 emplois salariés, répartis au sein de 119 établissements ayant pour activité la construction aéronautique et spatiale (57,9 % des emplois), la fabrication d'équipements d'aide à la navigation (37,3 %) ou la réparation et la maintenance d'aéronefs et d'engins spatiaux (4,8 %).

La contraction de l'emploi, déjà observée au cours des années 90, s'est poursuivie entre 2001 et 2009, le nombre de salariés ayant régressé de 1,8 % au cours de cette période en Ile-de-France, soit un peu plus de 700 postes supprimés.

Cette baisse contraste avec l'évolution enregistrée sur l'ensemble du territoire national, lequel s'inscrit en hausse de 11,2 % par rapport à 2001 après une fin de siècle difficile.

Cet écart avec la moyenne nationale prévaut pour les trois domaines des activités dédiées à la filière aéronautique. En définitive, seule la fabrication d'équipements d'aide à la navigation affiche en Ile-de-France une augmentation du nombre d'emplois depuis 2001, à hauteur de 13 %. Il convient toutefois de noter que cette hausse provient en grande partie du siège social de Thalès Air Systems à Rungis.

A l'inverse, la construction aéronautique et spatiale (-5,5 %, soit 1.300 emplois perdus) et la réparation et maintenance d'aéronefs et d'engins spatiaux (-36,6 %, 1.100 emplois perdus) témoignent d'une certaine morosité de l'activité économique dans la région.

L'analyse sectorielle montre également des différences sensibles entre Île-de-France et France entière dans la répartition des emplois.

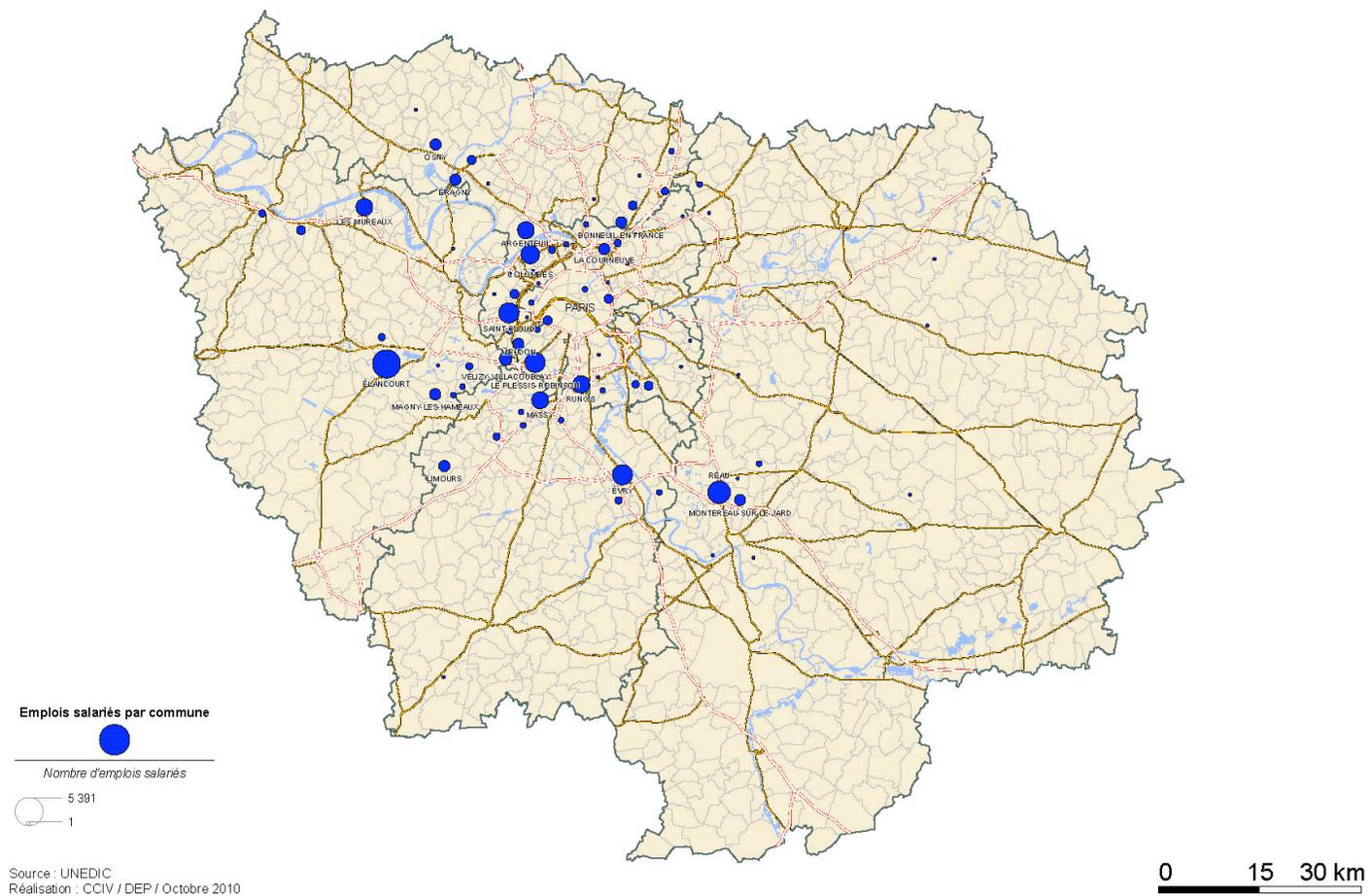
En effet, si les quotes-parts régionale et nationale d'emploi sont proches dans le domaine de la maintenance, il y a un écart significatif dans les deux autres domaines, la construction aéronautique et spatiale est plus présente à l'échelle nationale (74,3 % des emplois pour 57,9 % en Île-de-France) et, par voie de conséquence, la fabrication d'équipements l'est moins (21,4 % pour 37,3 dans la région). Les écarts sont moins importants en ce qui concerne le nombre d'établissements (cf. annexes 1 et 2 pour plus de détails).

Un autre élément important qui ressort de l'analyse est que la taille moyenne des établissements est plus grande (325 salariés) que sur la France entière (240) et qu'elle a tendance à croître depuis 15 ans sur tout le territoire national, Île-de-France incluse, situation induite par un phénomène de concentration des sites (réduction de 60 établissements en province et de 30 dans la région entre 2001 et 2009).

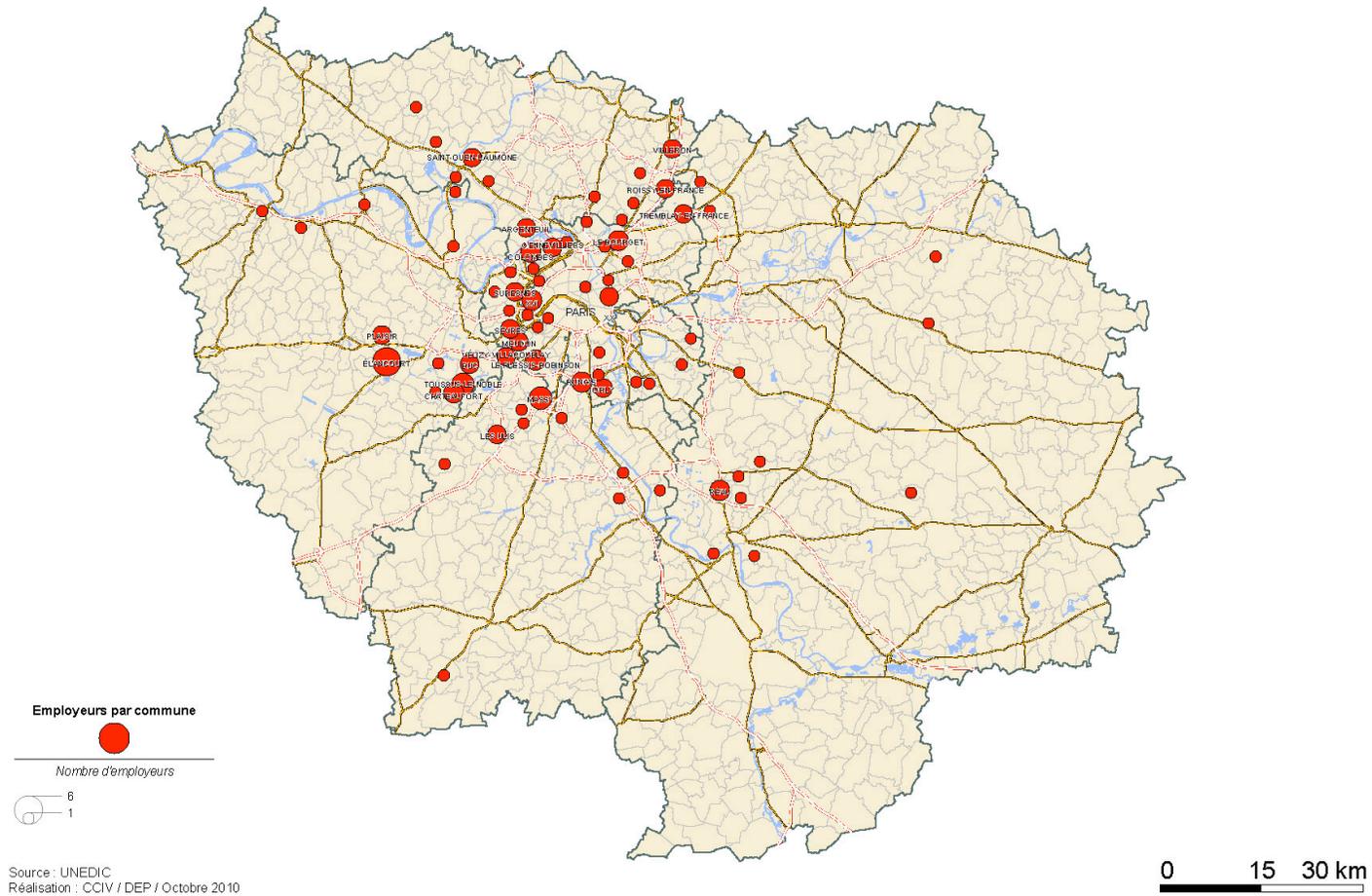
L'analyse spatiale de la répartition des emplois révèle la prédominance des Hauts-de-Seine et des Yvelines, ces deux départements regroupant près de la moitié des emplois franciliens du cœur de la filière aéronautique.

Ce constat tend cependant à s'étioler au fil du temps : les Yvelines et les Hauts-de-Seine ont ainsi enregistré des pertes d'emplois respectives de 7,2 % (800 postes supprimés) et 12,9 % (1.350 emplois perdus) entre 2001 et 2009. La Seine-Saint-Denis a également particulièrement souffert sur la période récente, l'UNEDIC affichant une régression de l'emploi salarié de l'ordre de 46,7 % sur ce département, soit 1.000 postes de moins qu'en 2001. A l'inverse, l'Essonne et le Val-d'Oise s'inscrivent en hausse, ainsi que le Val-de-Marne en raison de « l'effet » Thalès Air Systems à Rungis.

LES EMPLOIS SALARIÉS DES ACTIVITÉS DÉDIÉES DE LA FILIÈRE



LES EMPLOYEURS DES ACTIVITÉS DÉDIÉES DE LA FILIÈRE



LES ACTIVITÉS HORS « ACTIVITÉ DÉDIÉE »

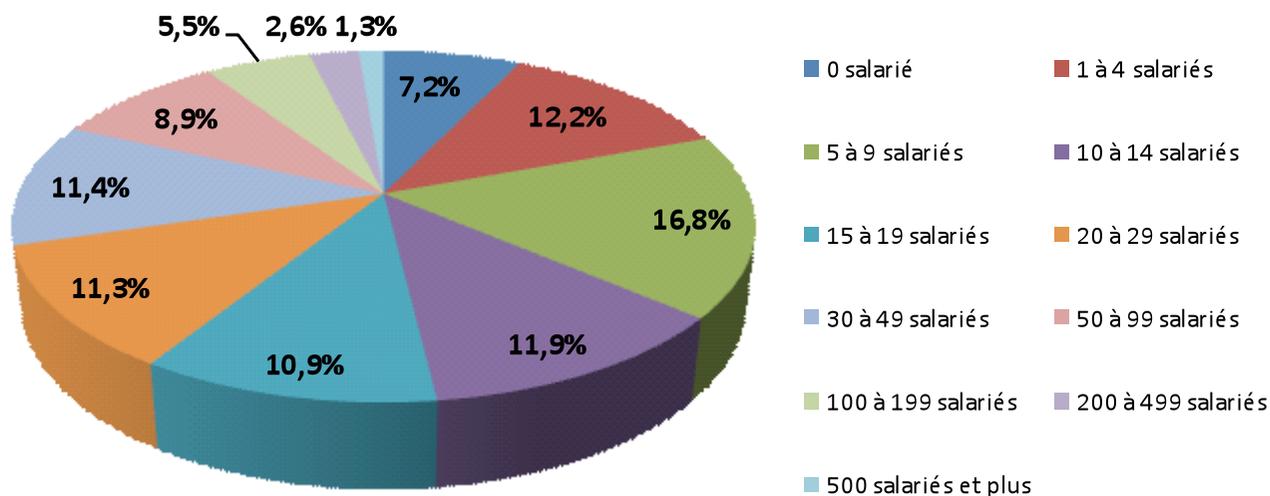
Dans le cadre des travaux de connaissance sectorielle menés en 2009 et 2010, environ 1.900 établissements ont été identifiés en Île-de-France comme exerçant une activité liée à la filière aéronautique.

Les entreprises, ou établissements, qui recouvrent ces activités sont essentiellement des fabricants de produits métalliques (400 établissements), des négociants en gros (300 établissements), de sociétés d'ingénierie, contrôle ou analyses techniques (plus de 200 établissements) ou des fabricants de produits informatiques, électroniques et optiques (près de 150 établissements).

Ces quatre activités regroupent à elles seules près de 55 % des établissements recensés.

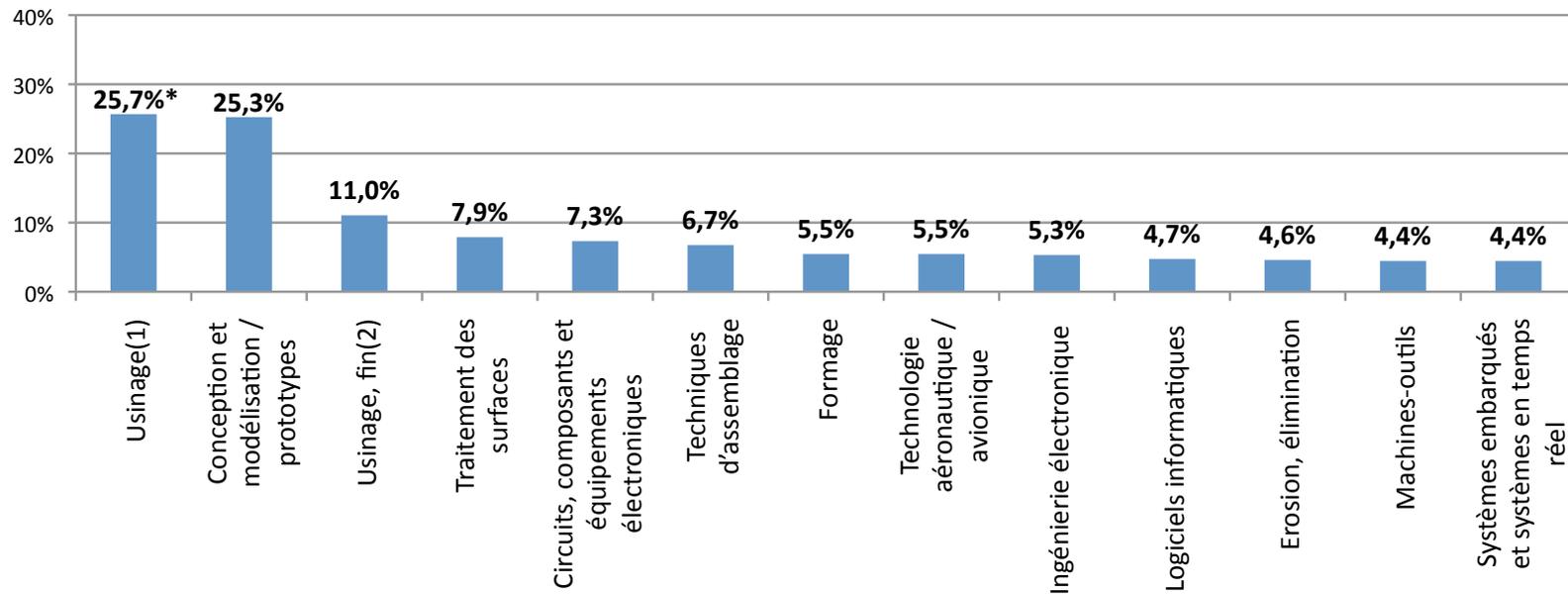
Les autres entreprises se répartissent équitablement entre activités industrielles (fabrication de machines et équipements, de produits en caoutchouc et en plastique, d'équipements électriques,...) et prestations de services (programmation et conseil informatique, conseil de gestion, entreposage et services auxiliaires des transports, ...).

Près de la moitié de ces structures ont moins de 15 salariés, et moins de 10 % d'entre elles emploient plus de 100 salariés, comme le montre le graphique ci-dessous, établi sur la base des 1 548 établissements pour lesquels l'effectif est connu (traitement CCIV) :



Il faut toutefois souligner que la quote-part réelle du chiffre d'affaires de ces établissements dans le secteur aéronautique et spatial est très variable. Cette donnée est généralement maintenue confidentielle par les dirigeants d'entreprise ou directeurs d'établissements interrogés. Cependant, parmi les 530 dirigeants qui ont déclaré celui-ci, 40 % d'entre eux annoncent une quote-part supérieure à 50 % et deux sur trois d'entre eux déclarent dépasser 20 %.

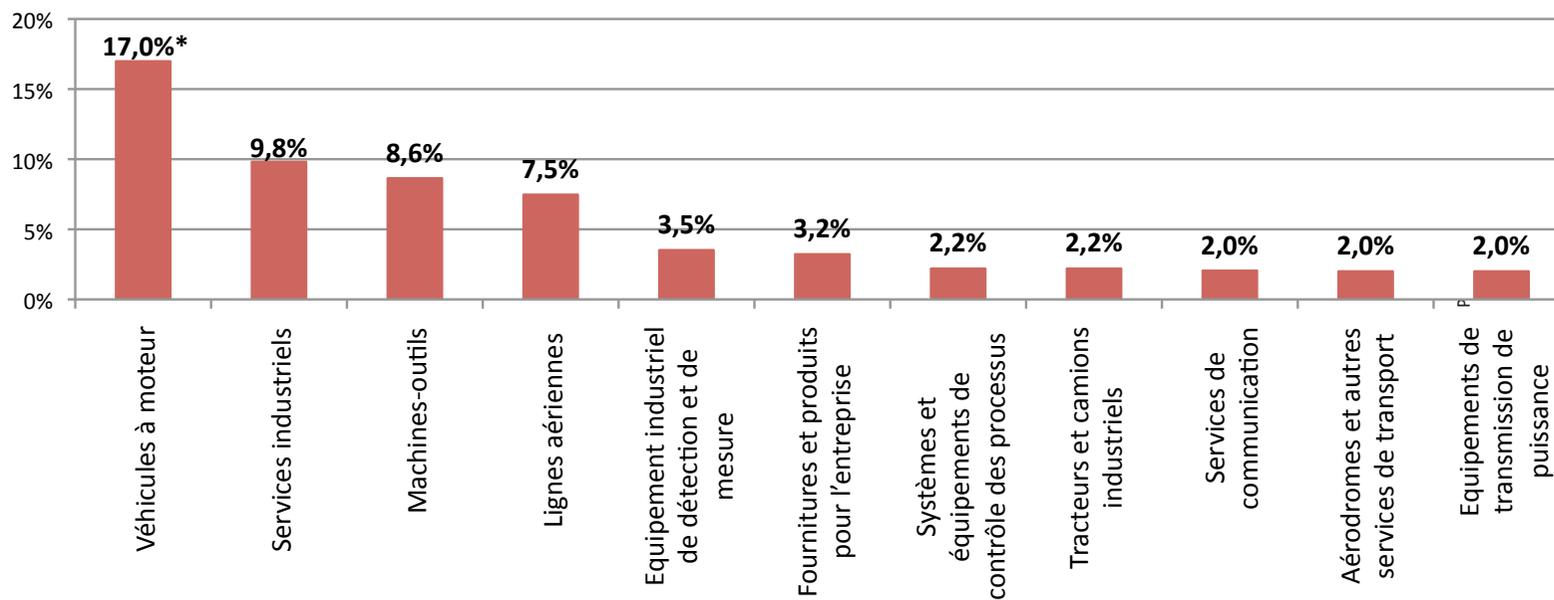
De façon plus fine, une enquête qualitative menée auprès de ces 1 900 établissements souligne l'importance de deux savoir-faire, lesquels concernent plus du quart de ces structures : l'usinage (tournage, perçage, moulage, fraisage,..), pratiqué par 25,7 % des établissements, et la conception et modélisation (25,3% des établissements). Les principaux savoir-faire sont résumés dans le graphique présenté ci-dessous (Source CCIV – Analyse réalisée sur 697 établissements ayant détaillé leurs savoir-faire ou compétences spécifiques) :



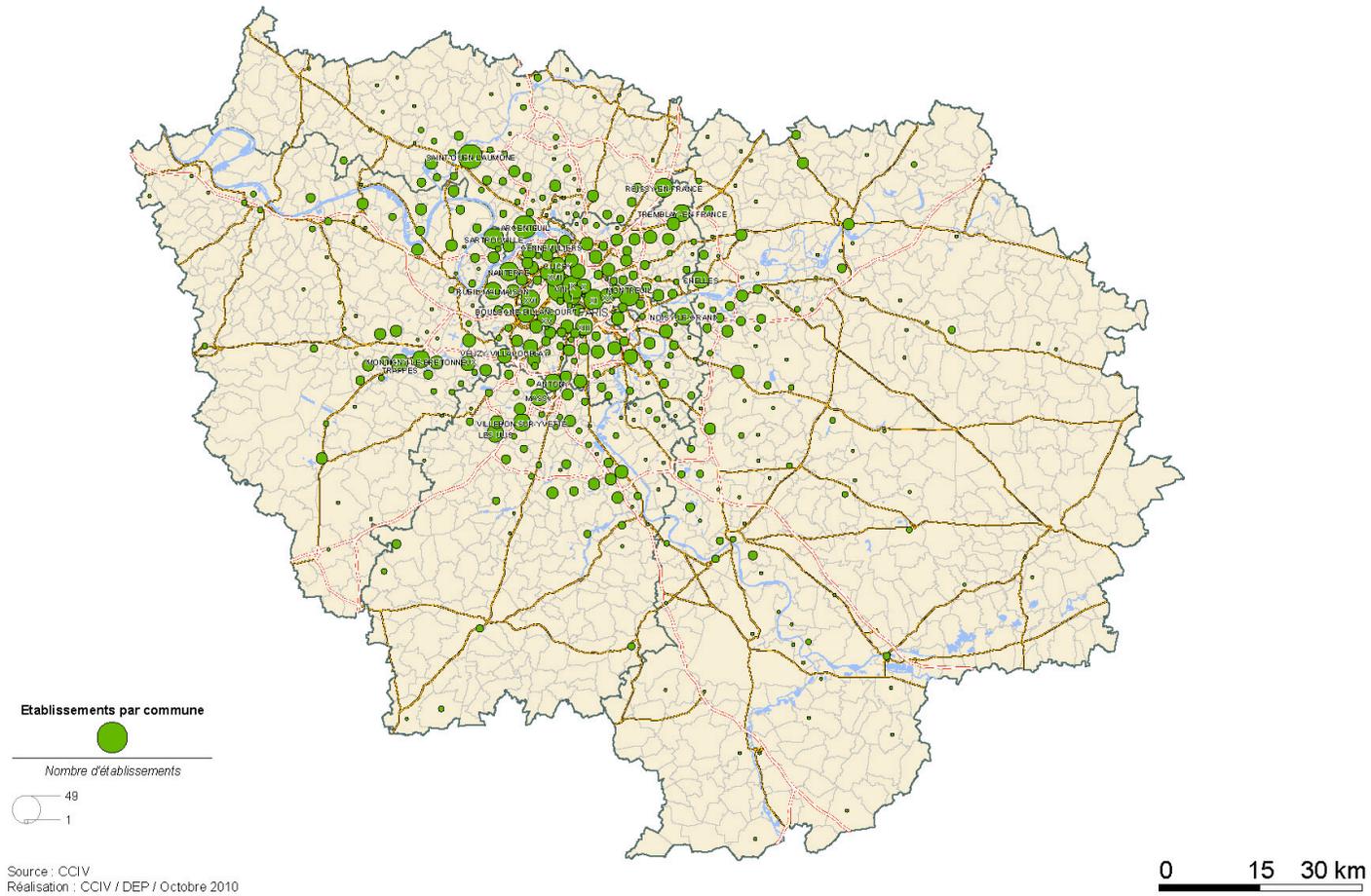
Par ailleurs, les entreprises concernées ont d'autres domaines d'activité ou débouchés commerciaux. Parmi ceux-ci, figurent principalement les domaines énumérés dans le graphique ci-dessus (Source CCIV – Analyse réalisée sur 683 établissements ayant détaillé leurs secteurs d'interventions et applications commerciales).

Pour ces mêmes entreprises, l'exportation se fait principalement en direction de l'Allemagne et, dans une moindre mesure, vers l'Espagne, la Belgique, l'Italie, le Maghreb, le Royaume-Uni ou encore les Etats-Unis et la Chine (cf. annexe 5).

En matière d'implantation géographique, Paris accueille 15,3 % de ces établissements, en majorité des prestataires de services. Les Yvelines (14,7 % des établissements) et les Hauts-de-Seine (13,3 %) sont également bien représentés, tandis que le Val-de-Marne se situe en retrait (8,2 %).



LES ÉTABLISSEMENTS HORS «ACTIVITÉ DÉDIÉE»



PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

Pour cette partie de la monographie de la filière, le principe de la segmentation entre les activités « dédiées » et activités complémentaires a également été conservé.

Ce choix a permis de faire, pour les premières citées, une analyse comparative entre entreprises franciliennes et provinciales, analyse qui n'était pas possible pour les secondes. Pour ces dernières, ont été privilégiés la connaissance du modèle économique et de l'évolution de la performance des entreprises étudiées.

La synthèse présentée ci-après émane du rapport réalisé par la Banque de France, en en reprenant une partie des éléments d'information les plus significatifs.

LES ENTREPRISES À L'ACTIVITÉ DÉDIÉE

L'analyse structurelle montre un important phénomène de concentration, plus de 80 % des entreprises appartenant à un groupe. Cette situation a tendance à s'accroître en 2008, en particulier en Île-de-France, où 88 % des entreprises de l'échantillon d'étude faisaient partie d'un groupe (pour 79 % en province).

La part de la sous-traitance évolue de façon contrastée. En effet, en Île-de-France, après avoir augmenté de 12 % à 14 % du chiffre d'affaires entre 2001 et 2004, elle diminue continûment depuis cette date pour se situer à un niveau de 6 % en 2008. A l'opposé, en province, ce taux oscille entre 8 et 10 % (cf. graphique annexe 6).) *(nota : l'analyse de ce thème est basée sur les données du poste comptable correspondant - tableau 11 des liasses fiscales. Elle ne traduit donc que partiellement la réalité et l'évolution de la supply chain de la filière)*

Par ailleurs, les entreprises étudiées sont d'une taille généralement plus importante en Île-de-France, ce qui n'est pas sans impact sur les conclusions qui peuvent être tirées des écarts éventuels de performance. Ainsi, 40 % des entreprises franciliennes et 20 % des entreprises de province ont un effectif supérieur à 250 salariés.

De plus, la quote-part, dans les échantillons étudiés, d'entreprises appartenant à un groupe est légèrement plus élevée en Île-de France (84 % en moyenne sur la période d'analyse) qu'en province (79 %). L'écart semble toutefois trop faible pour influencer sur les analyses qui suivent.

La comparaison structurelle permet également de constater que la région Île-de-France héberge des entreprises plus anciennes en moyenne. Cette caractéristique est peut-être à mettre en regard avec le fait que les entreprises en Île-de-France sont plus concentrées qu'en province sur les effectifs supérieurs à 250 personnes. Elle souligne aussi que le poids du chiffre d'affaires des entreprises sous-traitantes en province est supérieur en 2008 à celui des sous-traitants en Île-de-France, comme si l'on assistait à un transfert des sous-traitants d'une zone vers l'autre ou à une réduction de l'importance de la sous-traitance en Île-de-France alors qu'en province la stabilité prédomine.

STRUCTURE FINANCIÈRE DES ENTREPRISES

Cette partie de l'analyse porte sur les données bilancielles (fonds propres, endettement, investissements - cf. graphiques annexe 7)

L'évolution sur la période de la part des fonds propres nets sur le total du bilan est légèrement supérieure en province à celle de l'Île-de-France. Cette différence se maintient globalement avec une amorce de creusement en fin de période. Toutefois, dans les deux cas, la structure se renforce légèrement entre 2004 et 2009. Ainsi, en province, la croissance des entreprises s'accompagne de leur consolidation financière. À l'inverse, en Île-de-France, les entreprises disposent de fonds propres moins importants.

De son côté, la structure de l'endettement est très différente, avec un endettement bancaire très faible en Île-de-France, et un recours beaucoup plus important à cette forme de financement en province. De plus, la filière est beaucoup moins endettée en Île-de-France qu'en province quelle que soit l'année considérée, mais on constate un désendettement tendanciel dans ces deux espaces avec une accélération en 2008.

Le fait que l'endettement non bancaire prédomine en Île-de-France est vraisemblablement à relier avec le poids des groupes qui permet l'appel plus marqué à un endettement interne avec ou sans recours au marché.

Toutefois, avec le temps, un rééquilibrage net se produit en province au détriment du financement bancaire, avec sans doute le renforcement des fonds propres en relation avec la conservation d'une part croissante des résultats.

S'agissant des niveaux d'endettement, les écarts constatés pourraient être mis en relation avec la population d'entreprises plus ancienne en Île-de-France qu'en province et des investissements matériels amortis dans des proportions moins importantes dans cette dernière région.

Les taux d'investissement matériels sont moindres en Île-de-France à partir de 2003 et les niveaux d'amortissement y sont un peu plus élevés qu'en province. De plus, ils affichent une tendance à la baisse dans les deux espaces géographiques, se situant en 2008 un point en dessous de leur niveau en 2001.

De ce fait, le degré d'amortissement augmente de 2001 à 2006 en Île-de-France, pour atteindre environ le niveau de 75 % à cette date (pour 61 % en 2001). L'évolution est proche en province, avec des écarts plus faibles (de 65 % à 69 %). La très légère réduction du niveau d'amortissement observée en 2008 en Île-de-France pourrait marquer peut-être une évolution liée à la création de jeunes entreprises ou à de nouveaux investissements dans les entreprises existantes. Ce constat commun aussi à la province pourrait peut-être signer un nouveau cycle (à mettre en relation avec le lancement de nouveaux modèles d'avions). Cette dernière hypothèse est confirmée par les résultats du diagnostic ACSEL mené pour le compte du GIFAS (Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales).

PERFORMANCE ÉCONOMIQUE DES ENTREPRISES

S'agissant des performances, c'est la convergence qui constitue la caractéristique la plus remarquable. Celle-ci est très forte en tendance pour le taux de marge brute (TMB – cf. annexe 8) qui évolue peu sur la période et est quasiment identique entre les entreprises franciliennes et celles de province. On soulignera que la rentabilité de la filière, avec un TMB médian supérieur à 20 %, est relativement élevée comparée à la médiane de l'industrie française.

Les coûts de main d'œuvre (masse salariale / effectifs) sont assez différents entre Île-de-France et province, mais leur écart est stable sur l'ensemble de la période. De même, le rendement apparent (valeur ajoutée / effectif) est nettement plus élevé en Île-de-France et sa variation dans le temps n'induit pas d'écart croissant avec la province, celui-ci étant stable à partir de 2003.

De ce fait, l'indice qui résulte du rapport rendement/coût de la main d'œuvre est proche entre les deux régions même s'il existe un écart en début de période à l'avantage de l'Île-de-France et en fin de période à l'avantage de la province. De plus, indépendamment des niveaux, les évolutions sont remarquablement synchrones dans les deux zones géographiques. Cette proximité reflète bien, quelle que soit la zone, la cohérence dans la relation coût / rendement qui détermine des productivités relatives très proches, comme l'étaient d'ailleurs les taux de marge brute d'exploitation. La corrélation entre ces deux grandeurs est remarquable.

Il convient cependant de s'interroger sur la possible érosion de la compétitivité de l'Île-de-France sur la période par rapport à la province à l'aune de cet indicateur.

L'étude de la répartition de la richesse créée complète ce panorama et en valide la cohérence. Ainsi, les charges de personnel et les dividendes absorbent une part plus importante de la valeur ajoutée en Île-de-France qu'en province. En revanche, l'autofinancement et la charge des intérêts pèsent moins en Île-de-France. Enfin, la proportion consacrée aux impôts est un peu plus importante en Île-de-France qu'en province mais enregistre une tendance à sa réduction.

ANALYSE QUALITATIVE À PARTIR DE LA COTATION ET DU SCORE DE LA BANQUE DE FRANCE

L'analyse comparée des structures de la cotation entre les deux régions met en relief le fait que la répartition est relativement proche pour les deux régions et qu'elle est globalement stable (cf. graphiques annexe 9 et note méthodologique page 17). Cependant, l'année 2009 marque des inflexions qui restent à confirmer : on note en région francilienne une légère érosion des taux de cotes 3 et de cotes 4 avec une nette croissance de la proportion des cotes 5 ; en province, un transfert semble apparaître entre les cotes 3, dont le poids baisse plus fortement qu'en Île-de-France, et les cotes 4 qui suivent une tendance inverse comme les cotes 5.

Ces éléments doivent être regardés avec prudence dans la mesure où la cotation d'une entreprise s'établit « à dire d'expert » et non sur la base d'un modèle statistique comme le SCORE. Par ailleurs, elle peut être en relation avec son appartenance à un groupe via une cote influencée (élément d'autant important que le poids des liens est plus marqué en Île-de-France qu'en province). Enfin, il faut noter que les critères d'attribution des cotes se sont renforcés depuis 2001. La tendance relevée en 2009 reste à confirmer.

En ce qui concerne le score, deux phénomènes sont à relever :

- La répartition est globalement stable entre les trois classes,
- Cependant, l'analyse des structures comparées fait apparaître une érosion du SCORE favorable en Île-de-France et une légère augmentation de la zone défavorable.

Corrélativement, il est observé une légère croissance du pourcentage des entreprises situées en zone favorable en province et une réduction correspondante pour cette région de la zone défavorable. L'année 2009 semble marquer un renversement de tendance avec une légère réduction de la zone favorable en province et une évolution de sens contraire en Île-de-France.

Les évolutions du SCORE, outil qui revêt un caractère statistique, soulèvent la question d'une érosion de la compétitivité comparée de l'Île-de-France à celle de la province comme nous l'avons évoqué pour le rapport rendement/coût de la main d'œuvre mais l'année 2009 conduit à relativiser cette analyse pour le SCORE.

LES ENTREPRISES HORS « ACTIVITÉ DÉDIÉE »

Les analyses qui suivent ont été réalisées à partir d'un échantillon de 900 entreprises, prises parmi les 1 900 que la CCIV a identifiées dans la phase initiale de connaissance de la filière régionale.

Les caractéristiques structurelles de cet échantillon ont été mesurées selon trois critères, qui sont la part d'activité sous-traitée par les entreprises qui le composent, leur répartition par tranche d'effectif et par ancienneté.

La part de sous-traitance évolue peu entre 2001 et 2008, passant de 7 % à 8 % dans le secteur des services et de 7 % à 6 % dans celui de l'industrie. Il faut ajouter à ce constat qu'une évolution tendancielle se dessine à la hausse dans les services et à la baisse dans l'industrie,

En termes de répartition par tranche d'effectifs, les constats sont :

- La part des entreprises de moins de 10 salariés est la plus faible dans l'industrie (environ 10 %) mais est stable. A contrario, elle est élevée dans le secteur des services, mais en baisse (passant de 20 % à 15 % sur la période). De son côté, le secteur du commerce de gros est composé à 30 % environ d'entreprises de petite taille, ratio en légère hausse entre 2001 et 2008,

- A l'opposé, les structures de plus de 50 salariés se trouvent prioritairement dans les services (40 %) et, à un degré sensiblement moindre, dans l'industrie (27 %), le commerce de gros venant en dernier (15 %).

- La dynamique de la concentration est assez marquée dans les services avec presque 10 points de croissance pour la tranche d'effectifs la plus élevée entre le début et la fin de la période considérée. La stabilité globale prédomine dans l'industrie et le commerce connaît un léger glissement en fin de période au bénéfice de la classe d'effectifs de 0 à 9 salariés.

La répartition par tranche d'âge fait apparaître les différenciations sectorielles suivantes :

- Le secteur de l'industrie concentre les entreprises les plus anciennes,
- Le secteur du commerce se situe dans une position intermédiaire,
- Le secteur des services recouvre des entreprises qui sont les plus jeunes. Ce caractère n'est sans doute pas étranger au dynamisme des services repéré précédemment en matière d'effectifs. Ce constat est confirmé par toutes les études menées par la Banque de France sur le secteur des services.

STRUCTURE FINANCIÈRE DES ENTREPRISES

Comme pour les entreprises à l'« activité dédiée », cette partie de l'analyse porte sur les données bilancielle (fonds propres, endettement, investissements - cf. graphiques annexe 10). Toutefois, elle n'est pas enrichie d'une analyse nationale comparative par absence d'échantillon de référence.

En termes de fonds propres, des différenciations sectorielles sont à relever :

- L'industrie consolide régulièrement son haut de bilan dans la durée,
- Il en est de même pour le commerce mais avec une tendance plus heurtée,
- Ce mouvement de consolidation n'est pas observable dans les services.

Un changement se produit en 2008, qui peut traduire un premier effet de la crise. En effet, le taux de capitalisation du commerce bondit pour rattraper celui de l'industrie qui demeure stable. Tout se passe comme si la crise, via la chute de l'activité, amenait dans le commerce un accroissement artificiel du capital rapporté au total du bilan qui résulterait de la baisse de l'activité plus rapide dans ce secteur, ce phénomène étant beaucoup moins sensible dans le secteur de l'industrie du fait d'une certaine inertie en relation avec la durée des cycles de production.

Par ailleurs, on observe en tendance sur la période et dans tous les secteurs un désendettement financier mais celui-ci ne se produit pas au même rythme. Il est très important dans le commerce (-19,43 points) alors même que ce secteur est initialement le moins endetté des trois, moins marqué dans l'industrie (-11,31 points) et plus modéré encore dans les services (-8,89 points) dont il faut noter qu'il s'agit du secteur en forte croissance.

En 2008, des divergences sont apparues avec une accélération du désendettement dans le commerce, une stabilisation dans l'industrie et une nette progression du taux d'endettement dans les services, qui revient à un niveau proche de celui du début de période. Cette évolution atypique peut résulter pour partie de pertes de capital dues aux effets d'une rentabilité négative.

Ces évolutions, sans doute corrélées avec le début de la crise, sont assez comparables à celles notées dans l'analyse de l'évolution des fonds propres et traduisent une fragilité des services, secteur en croissance et plus fragile du fait de sa démographie et, par conséquent, plus sensible à ce phénomène. Exprimé en proportion des fonds propres, le classement dans l'ordre décroissant est le suivant : services, industrie, commerce.

Le taux d'endettement bancaire suit les mêmes tendances et le croisement des deux indicateurs de mesure permet de noter que l'endettement bancaire en fin de période est très minoritaire dans l'endettement financier du commerce, qu'il se situe presque à parité avec les autres formes d'endettement dans celui de l'industrie et qu'il représente moins d'un tiers dans celui du commerce.

Pour sa part, le taux d'investissement matériel médian paraît intrinsèquement faible et en baisse tendancielle quel que soit le secteur. Néanmoins, celui de l'industrie se situe au dessus des autres secteurs, l'écart se maintenant autour de 1,5 point, mais il connaît la même érosion de 2001 à 2006, avant une inversion de tendance qui semble temporaire.

Dans ce contexte, le degré d'amortissement des investissements est légèrement orienté à la hausse depuis 2001 dans tous les secteurs. Une évolution qui laisse penser que, dans tous les secteurs, les investissements de renouvellement ne suivent pas le vieillissement des équipements. Pour autant, ces taux sont bons (inférieurs à 70 % sauf pour l'industrie, secteur dans lequel il atteint 75 %) et révèlent des outils de travail récents.

PERFORMANCE ÉCONOMIQUE DES ENTREPRISES

Premier indicateur, la rentabilité d'exploitation affiche une hiérarchie stable sur la période entre les différents secteurs (industrie, commerce de gros, services) mais est assez différenciée entre eux. En effet :

- Si la rentabilité d'exploitation du commerce demeure toujours plus élevée que celle des autres secteurs, elle est soumise à de brutales variations contrairement à l'industrie et au secteur des services,
- L'industrie subit une érosion de sa rentabilité en début de période avec ensuite un retournement assez marqué qui lui permet de retrouver sa rentabilité de départ,
- Les services subissent une érosion de la rentabilité plus durable que l'industrie et sans retournement aussi net.

Les coûts unitaires de main-d'œuvre sont différenciés selon les secteurs et la hiérarchie entre ceux-ci reste stable sur la période. Néanmoins, le commerce creuse les écarts de rémunération en valeur absolue avec les autres secteurs, qui évoluent parallèlement l'un à l'autre.

Un rapprochement des évolutions de la rentabilité de celles du coût de la main d'œuvre permet de constater que, dans la durée, le commerce semble réussir à répercuter la hausse des coûts salariaux dans ses prix tout en continuant à augmenter ses marges. De son côté, l'industrie, qui subit une érosion de ses marges en début de période, parvient à renverser la tendance en absorbant la hausse du coût de la main d'œuvre. A contrario, le secteur des services n'arrive pas à maintenir une répartition équilibrée dans la VA entre les salaires - d'autant que les salaires sont plus prégnants dans les coûts globaux de production - et les profits d'où une baisse du TMB.

Pour sa part, l'indicateur de rendement apparent de la main d'œuvre montre clairement une divergence qui se marque au cours de la période avec le creusement de l'écart en valeur absolue entre le commerce et les deux autres secteurs :

- Le rendement de la main d'œuvre est nettement plus élevé dans le commerce et sa courbe a un profil encore plus accentué que celui du coût de la main d'œuvre ce qui indique qu'au delà de la rémunération de ce facteur de production, le commerce parvient à améliorer la rémunération des autres facteurs,
- En fin de période, les rendements convergent totalement pour les autres secteurs, annulant le léger écart antérieur à l'avantage des services. La courbe des coûts de main d'œuvre ayant un profil plus accentué que celle de son rendement dans les services, la rémunération des autres facteurs de production se dégrade. Dans l'industrie, le constat effectué pour les services est aussi valide.

ANALYSE QUALITATIVE À PARTIR DE LA COTATION ET DU SCORE DE LA BANQUE DE FRANCE

L'analyse comparée des structures de la cotation entre les trois secteurs met en relief les constats suivants :

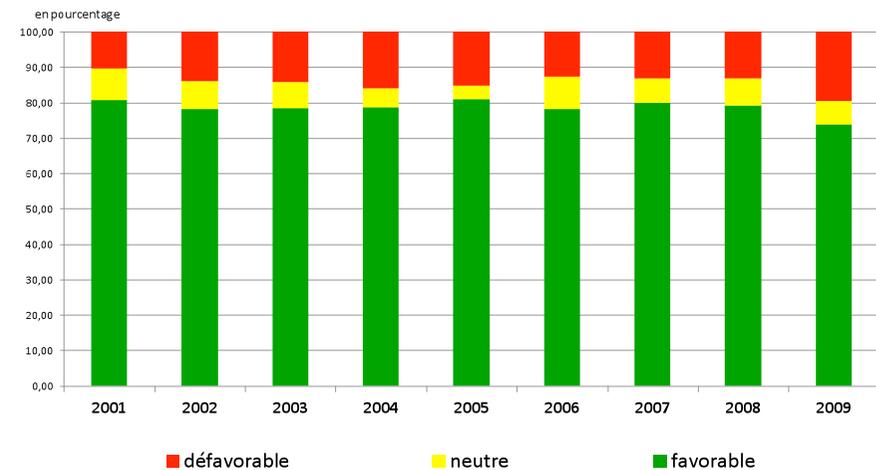
- La répartition des notes 3 et 4 et leurs évolutions sont très voisines pour le commerce et l'industrie alors que le secteur des services décroche en début de période pour la cote 3 et ne renverse pas la tendance. Il reste comparable pour la cote 4 avec les autres secteurs,
- La classe de note 5 pèse d'un poids équivalent dans les services et l'industrie, le commerce ayant un taux inférieur de moitié,
- Pour la cote 6, les taux sont similaires pour le commerce et les services mais plus faibles pour l'industrie.

Ces éléments doivent être regardés avec prudence dans la mesure où la cotation d'une entreprise s'établit « à dire d'expert » et non sur la base d'une modèle statistique comme le SCORE. Par ailleurs, elle peut être en relation avec son appartenance à un groupe via une cote influencée (élément d'autant important que le poids des liens est assez marqué en Île-de-France cf. 1ère partie). Enfin, il faut noter que les critères d'attribution des cotes se sont renforcés depuis 2001.

Dans l'analyse des scores, dont le graphique de répartition est présenté ci-joint, deux phénomènes sont à relever :

- La remarquable stabilité sur toute la période de la classe des scores favorables,
- Les fluctuations sont marquées dans les réallocations selon les années entre les zones neutre et défavorable
- L'année 2009 enregistre une réduction des poids de la zone favorable et de la zone neutre à l'avantage du compartiment défavorable. Cette évolution est strictement inversée par rapport à celle constatée dans la région Île-de-France pour les entreprises à l'«activité dédiée».

Le score : répartition entre favorable, neutre et défavorable Échantillon : 900 entreprises franciliennes



NOTES MÉTHODOLOGIQUES :

Les analyses financières ont été conduites sur un échantillon composé d'entreprises réalisant au moins 750 k€ annuels de chiffre d'affaires.

En règle générale, ces analyses ont été basées sur la valeur médiane de chaque donnée traitée. En effet, celle-ci est plus représentative de l'ensemble du tissu étudié, car elle est nettement moins sensible que la moyenne à la quote-part des grandes entreprises dans l'échantillon.

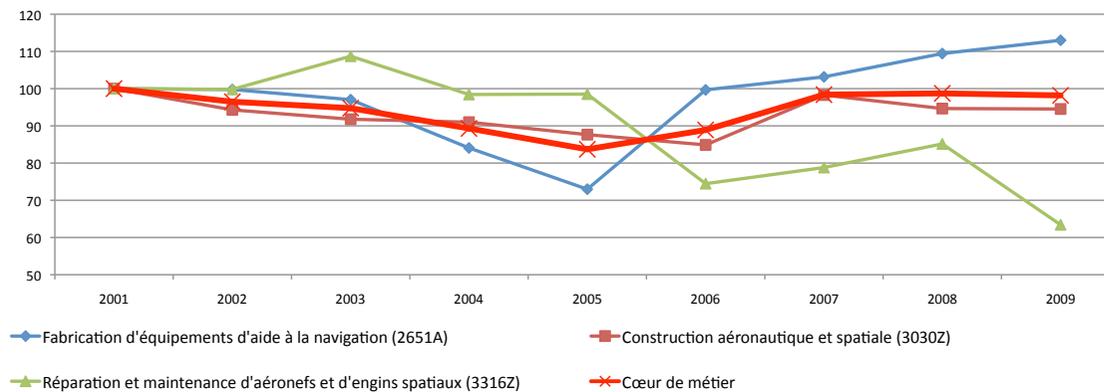
Les scores calculés par la Banque de France résultent de l'application d'une formule qui prend en compte divers éléments des bilans et comptes de résultat des entreprises et témoignent factuellement de leur solidité financière. Les cotations prennent en considération des éléments qualitatifs d'appréciation établis par ses soins « à dire d'expert ». Elles peuvent intégrer des considérations conjoncturelles ou l'impact de l'appartenance éventuelle d'une entreprise à un groupe.

ANNEXES

- 1 : Entreprises à l'activité dédiée : évolutions détaillées du nombre d'emplois et d'établissements en Île-de-France
- 2 : Entreprises à l'activité dédiée : évolutions détaillées du nombre d'emplois et d'établissements en France
- 3 : Entreprises à l'activité dédiée : répartition francilienne des établissements et des emplois
- 4 : Entreprises hors « activité dédiée » : répartition détaillée des établissements
selon le secteur d'activité (source CCIV – Analyse réalisée sur la base des codes NAF des établissements)
- 5 : Entreprises hors « activité dédiée » : principaux pays d'exportation
- 6 : Entreprises à l'activité dédiée : part de la sous-traitance dans le chiffre d'affaires HT
- 7 : Entreprises à l'activité dédiée : données bilancielle
- 8 : Entreprises à l'activité dédiée : performance économique
- 9 : Entreprises à l'activité dédiée : répartition des cotations et du score
- 10 : Entreprises hors « activité dédiée » : données bilancielle
- 11 : Entreprises hors « activité dédiée » : performance économique
- 12 : Entreprises hors « activité dédiée » : répartition des cotations

ANNEXE 1

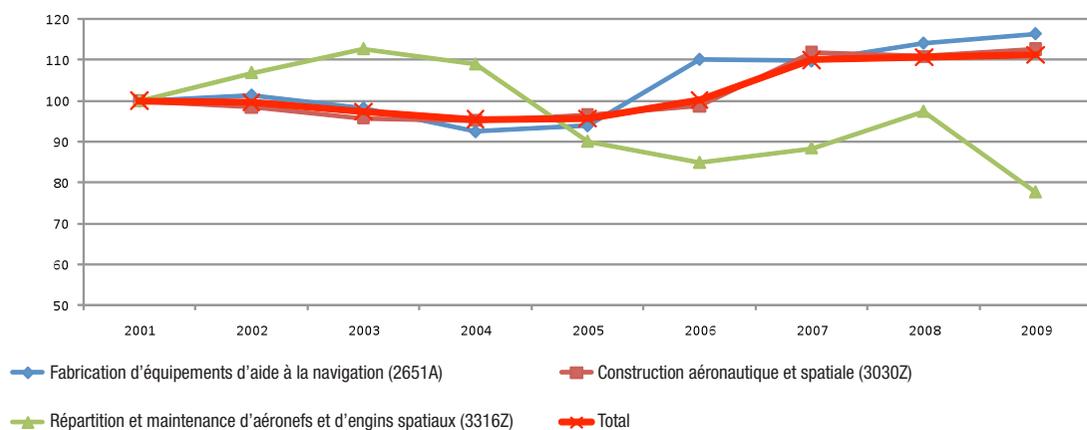
Entreprises à l'activité dédiée : évolutions détaillées du nombre d'emplois et d'établissements en Île-de-France



CODE NAF	2001		2009		Evolution des employeurs 2001-2009		Evolution des emplois 2001-2009	
	Employ.	Emplois	Employ.	Emplois	En nombre	En %	En nombre	En %
2651A	49	12 936	44	14 617	-5	-10,2%	1 681	13,0%
3030Z	57	23 983	46	22 672	-11	-19,3%	-1 311	-5,5%
3316Z	43	2 996	29	1 900	-14	-32,6%	-1 096	-36,6%
TOTAL	149	39 915	119	39 189	-30	-20,1%	-726	-1,8%

ANNEXE 2

Entreprises à l'activité dédiée : évolutions détaillées du nombre d'emplois et d'établissements en France



CODE NAF	2001		2009		Evolution des employeurs 2001-2009		Evolution des emplois 2001-2009	
	Employ.	Emplois	Employ.	Emplois	En nombre	En %	En nombre	En %
2651A	212	22 959	156	26 705	-56	-26,4%	3 746	16,3%
3030Z	218	82 252	213	92 598	-5	-2,3%	10 346	12,6%
3316Z	150	6 923	149	5 373	-1	-0,7%	-1 550	-22,4%
TOTAL	580	112 134	518	124 676	-62	-10,7%	12 542	11,2%

ANNEXE 3

Entreprises à l'activité dédiée : répartition francilienne des établissements et des emplois

	2001		2009		Evolution des employeurs 2001-2009		Evolution des emplois 2001-2009	
	Employ.	Emplois	Employ.	Emplois	En nombre	En %	En nombre	En %
Paris	14	1 072	7	966	-7	-50,0%	-106	-9,9%
Seine et Marne	17	5 245	14	4 678	-3	-17,6%	-567	-10,8%
Yvelines	28	10 890	26	10 103	-2	-7,1%	-787	-7,2%
Essonne	17	5 292	14	6 246	-3	-17,6%	954	18,0%
Hauts de Seine	30	10 570	22	9 205	-8	-26,7%	-1 365	-12,9%
Seine St Denis	13	2 159	9	1 150	-4	-30,8%	-1 009	-46,7%
Val de Marne	15	1 028	11	2 215	-4	-26,7%	1 187	115,5%
Val d'Oise	15	3 659	16	4 626	1	6,7%	967	26,4%
TOTAL	149	39 915	119	39 189	-30	-20,1%	-726	-1,8%

ANNEXE 4

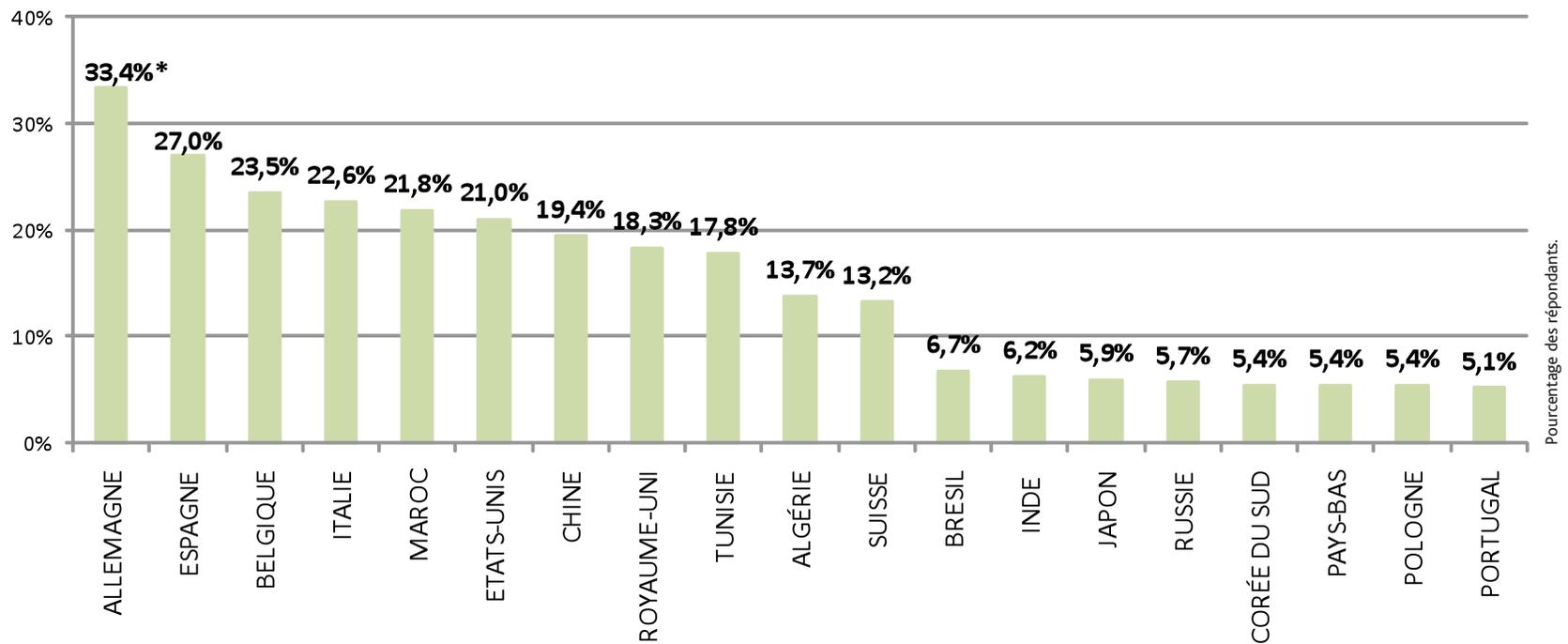
Entreprises hors « activité dédiée » : Répartition détaillée des établissements selon le secteur d'activité (source CCIV – Analyse réalisée sur la base des codes NAF des établissements)

	Répartition des établissements en...	
	... nombre	... pourcentage
INDUSTRIE	916	48,2%
<i>Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements</i>	394	20,7%
<i>Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques</i>	136	7,2%
<i>Réparation et installation de machines et d'équipements</i>	83	4,4%
<i>Fabrication de machines et équipements n.c.a.</i>	78	4,1%
<i>Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique</i>	76	4,0%
<i>Fabrication d'équipements électriques</i>	48	2,5%
<i>Métallurgie</i>	34	1,8%
<i>Industrie automobile</i>	17	0,9%
<i>Industrie chimique</i>	15	0,8%
<i>Autres</i>	35	1,8%
CONSTRUCTION	13	0,7%

	Répartition des établissements en...	
	... nombre	... pourcentage
COMMERCE	315	16,6%
<i>Commerce de gros</i>	300	15,8%
<i>Autres</i>	15	0,8%
SERVICES	577	30,4%
<i>Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques</i>	210	11,1%
<i>Programmation, conseil et autres activités informatiques</i>	76	4,0%
<i>Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion</i>	50	2,6%
<i>Édition</i>	33	1,7%
<i>Entreposage et services auxiliaires des transports</i>	30	1,6%
<i>Autres</i>	178	9,4%
INCONNU	79	4,2%
TOTAL	1 900	100,0%

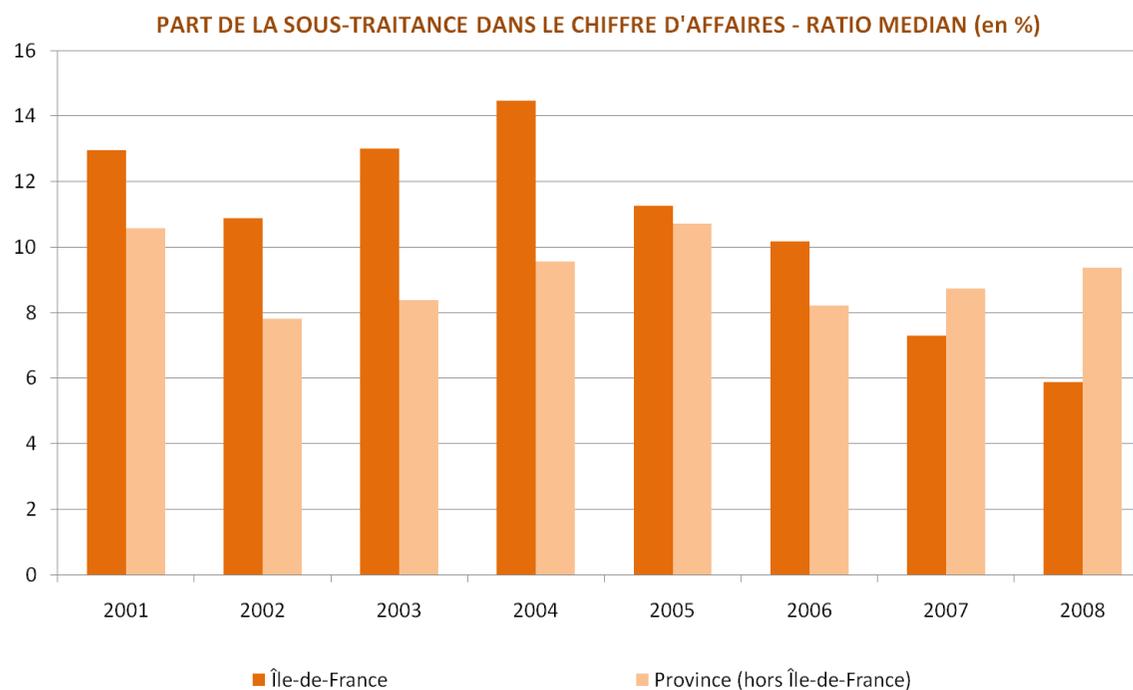
ANNEXE 5

Entreprises hors « activité dédiée » : Principaux pays d'exportation (source CCIV - Analyse réalisée sur 371 établissements ayant détaillé l'information)



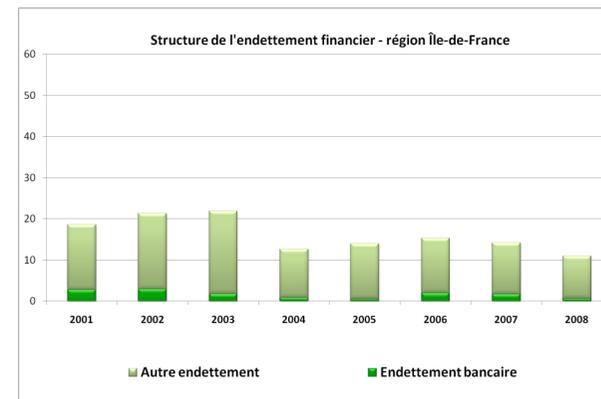
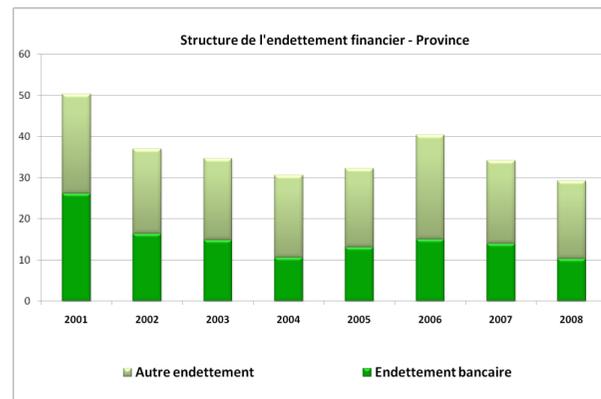
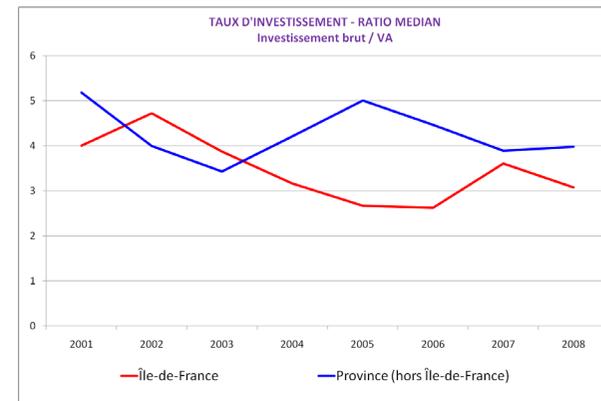
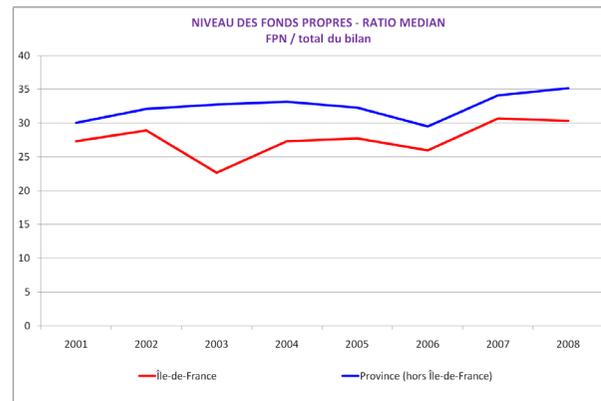
ANNEXE 6

Entreprises à l'activité dédiée : Part de la sous-traitance dans le chiffre d'affaires HT



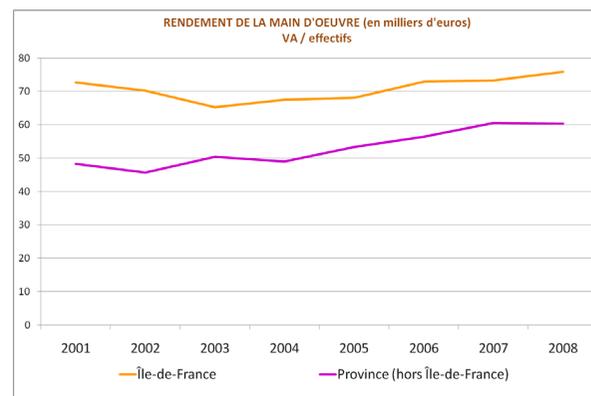
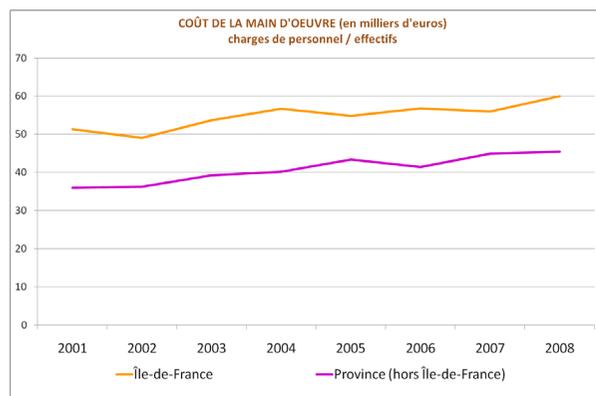
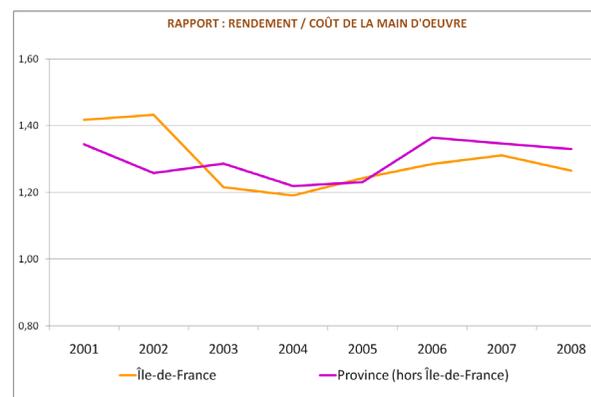
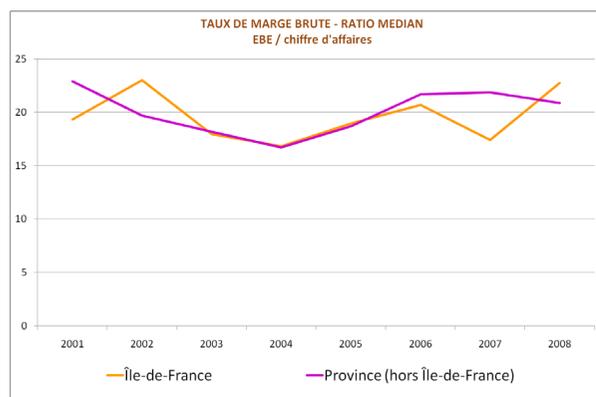
ANNEXE 7

Entreprises à l'activité dédiée : données bilancielles



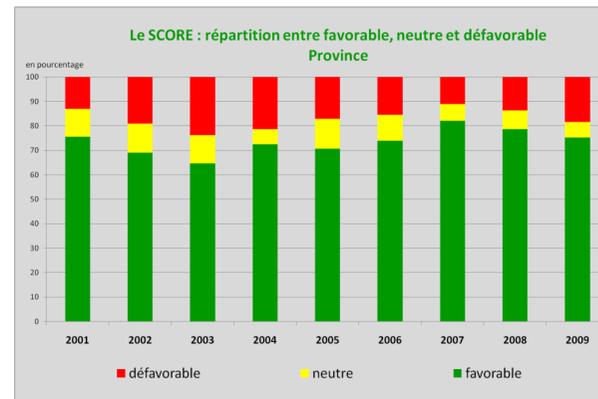
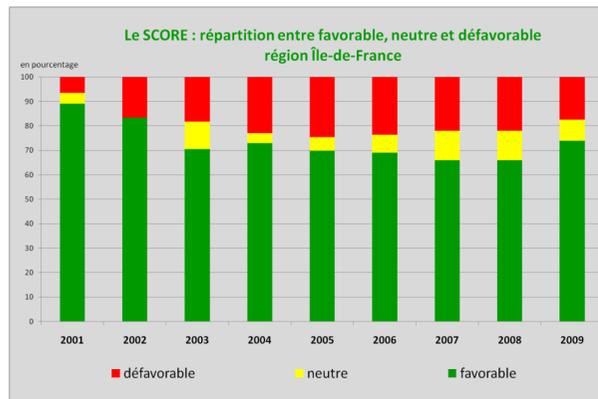
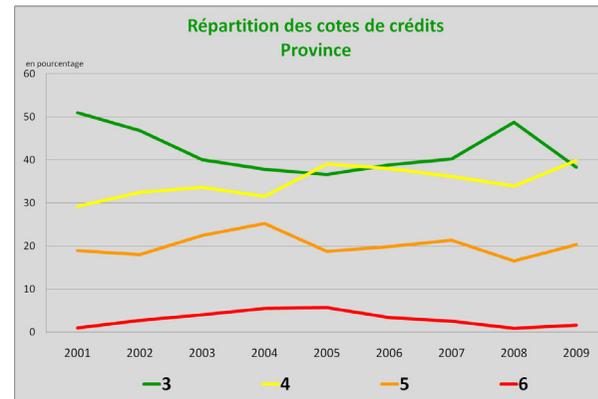
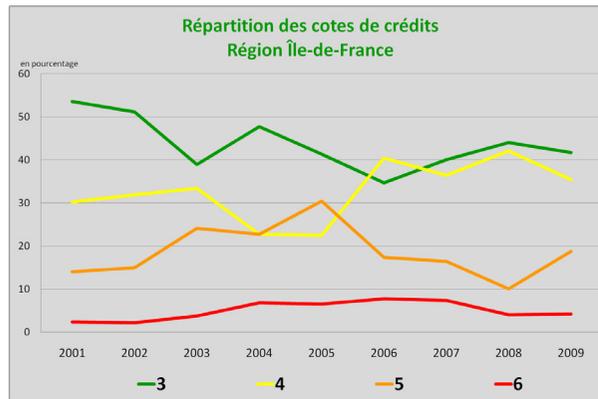
ANNEXE 8

Entreprises à l'activité dédiée : performance économique



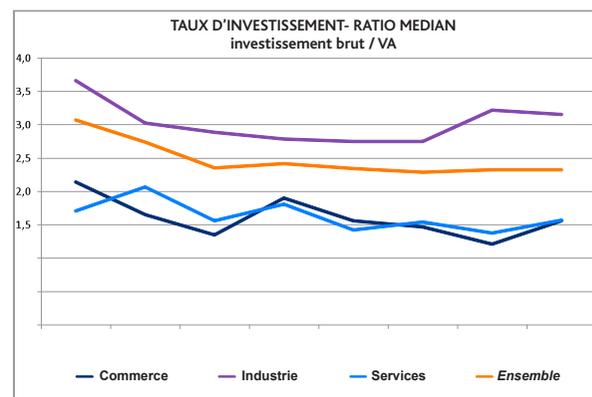
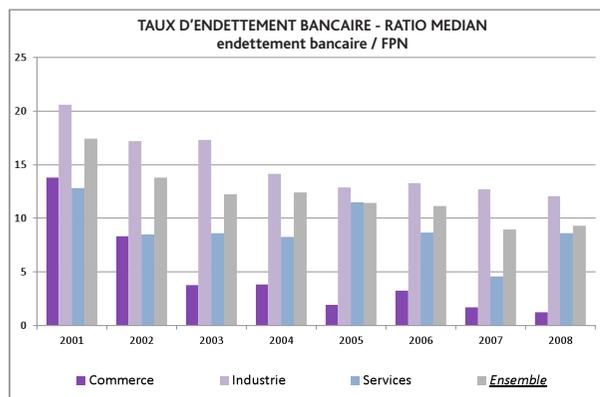
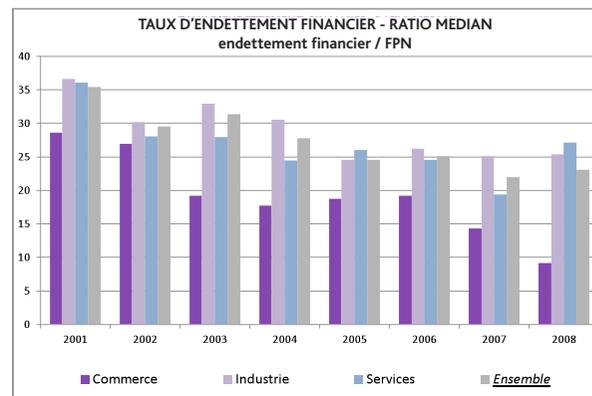
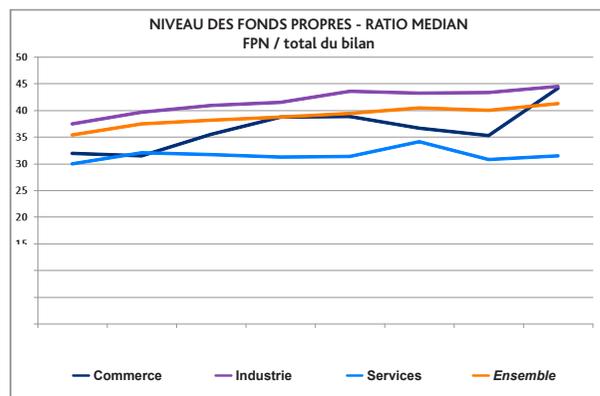
ANNEXE 9

Entreprises à l'activité dédiée : répartition des cotations et du score



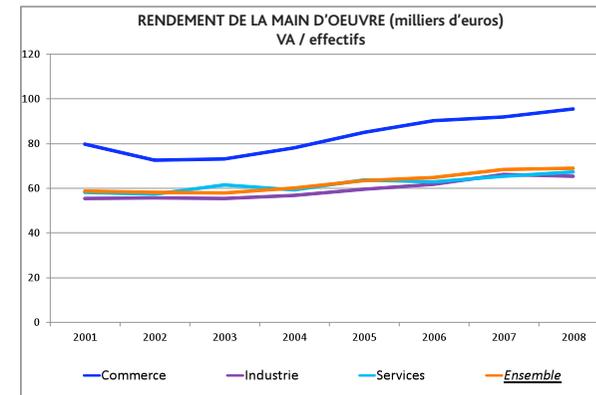
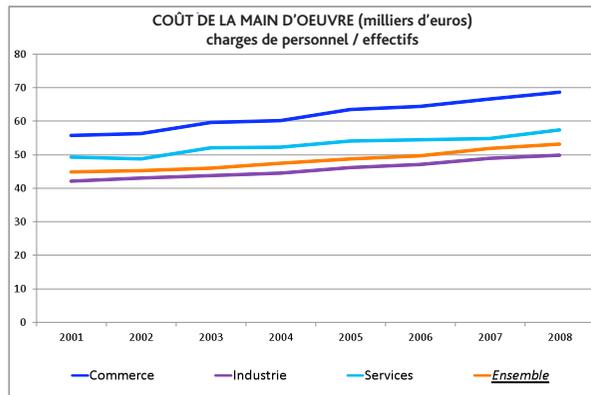
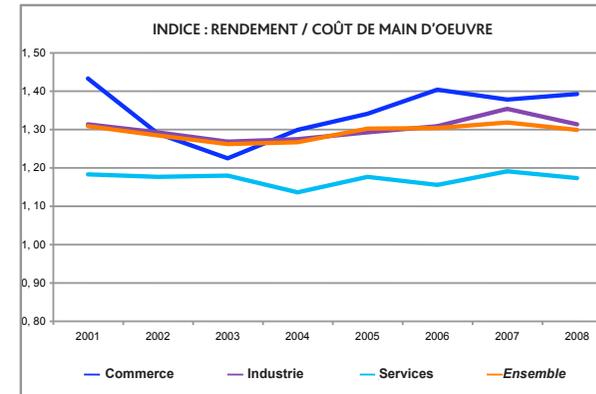
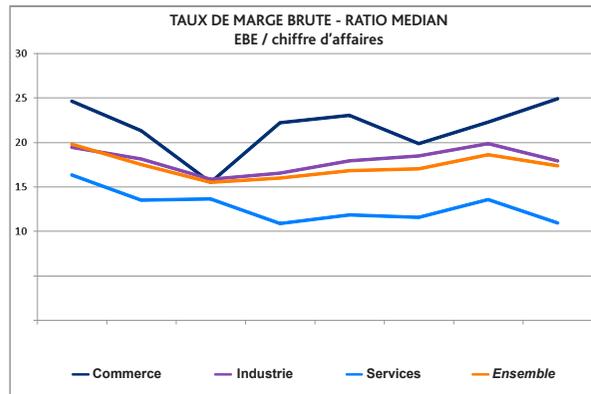
ANNEXE 10

Entreprises hors « activité dédiée » : données bilancielles



ANNEXE 11

Entreprises hors « activité dédiée » : performance économique



ANNEXE 12

Entreprises hors « activité dédiée » : répartition des cotations

